

Déclaration préalable des représentants SNES-FSU.



La rentrée des collèges se fera cette année dans un contexte particulier. En effet, la mise en place à marche forcée d'une réforme refusée par une immense majorité des collègues crée un climat parfois délétère dans les établissements.

Nombre d'enseignants sont très amers quant à la manière dont les choses se déroulent : mise en place improvisée et brutale dans les établissements, discours flous et absence de réponses concrètes des IA-IPR chargés de faire passer la réforme, injonctions contradictoires, tensions et concurrences au sein des équipes, surcharge de travail... Certains, comme les enseignants d'allemand, de sciences ou de langues anciennes, ont l'impression d'être sacrifiés au nom d'une réforme plus idéologique que pédagogique.

Nombre d'enseignants continuent à estimer qu'une réforme qui ne pose pas clairement la question des effectifs par classe autrement que par des dédoublements à la marge relève d'une négation de la réalité à laquelle beaucoup d'entre eux sont confrontés quotidiennement.

Nombre d'enseignants estiment que les EPI amputeront les disciplines et ne constitueront qu'une interdisciplinarité de façade.

Nombre d'enseignants n'ont pu que sourire tristement quand les IA-IPR leurs ont expliqué que l'AP se ferait essentiellement en classe en entière...

Nombre d'enseignants s'interrogent sur l'autonomie accrue des établissements dans un contexte où les moyens ne permettent pas à la plupart des collèges de fonctionner correctement et de garantir des conditions de travail décentes à certains collègues (effectifs, matériel, partage de postes...)

Nombre d'enseignants s'interrogent sur le N de nationale quand 100% des bilangues sont maintenues à Paris et à peine plus de 60% en Franche-Comté, dont on ne peut raisonnablement pas nier la proximité avec l'Allemagne.

Nombre d'enseignants sont également très amers face au mépris affiché par la ministre de l'Éducation nationale qui, face au refus massif de la profession, récite toujours les mêmes éléments de langage dans les médias et demeure sourde à ce qui se passe dans les établissements et dans la rue.

Que dire en effet d'une ministre qui refuse de recevoir depuis 9 mois une intersyndicale majoritaire ? Que dire d'un gouvernement qui publie les décrets d'application d'une réforme contestée par la profession le lendemain d'une grève massive ?

Les enseignants de collège sont donc nombreux à penser que l'on se moque d'eux et que l'on ne tient pas compte de leur expertise indispensable pour construire un collège de la réussite pour tous. Force est de constater que jusqu'à ce jour, on ne peut leurs donner tort !

Parce qu'il porte un autre projet pour le collège et qu'il est en prise directe avec la réalité des établissements, le SNES-FSU combat cette réforme depuis son annonce et appelle depuis le début la ministre à discuter d'un autre projet. Malgré cela, cette dernière refuse de revenir à la table des discussions pour construire un projet avec les enseignants et non contre eux. Dans ce contexte, les représentants départementaux du SNES-FSU apporteront comme chaque année leur analyse des moyens pour chaque établissement haut-saônois mais voteront contre la répartition de la DGH départementale. Car, cette dernière, quoique en légère hausse, demeure une conséquence directe de la réforme du collège.

Représentants élus des enseignants, nous ne pouvons faire comme si les voix de ces derniers ne portaient pas jusque dans cette salle.

Enfin, si le calcul du supplément de DGH réalisé avec l'indice des difficultés sociales est un critère intéressant. Il demeure malgré tout corrélé à des niveaux d'effectifs par classe inacceptables là où cet indice est plus faible. De même, l'absence de visibilité sur les effectifs par classe dans chaque établissement ne nous permet pas de mesurer les conséquences réelles de la répartition de la DGH.